

## Communiqué de **Presse**

---

### **Les principales décisions prises lors de la Commission permanente du 12 décembre**

Réunis en Commission permanente lundi 12 décembre sous la présidence de Fabien Bazin, les élus du Conseil départemental ont délibéré sur 28 rapports, votés à l'unanimité.

Attachés à répondre aux ambitions définies dans le cadre de la concertation citoyenne Imagine la Nièvre !, les élus poursuivent leur action volontaire pour :

- **Prendre soin de tous et de chacun, à tous les âges**

La politique de solidarité, compétence majeure du Département, a été réaffirmée par les élus, dans le cadre de l'accompagnement du grand âge, à travers un appel à projets conjoint avec la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Bourgogne-Franche-Comté, qui prévoit 200 places de résidence autonomie, ainsi qu'à travers son soutien à la Fédération des œuvres laïques (FOL) dans la lutte contre l'illettrisme.

Parce que la solidarité se nourrit aussi d'innovations citoyennes, le Département accompagnera l'expérimentation d'une application portée par l'association TootOtoor, qui permettra de covoiturer, partager du temps de services, mutualiser du matériel autour de soi, etc. Le Facebook nivernais solidaire prend son envol.

- **Mettre les jeunes au cœur du renouveau de la Nièvre**

Parmi les rapports présentés, l'amélioration des conditions pédagogiques était au cœur des discussions. Le Conseil départemental accompagne ainsi les projets éducatifs développés par les collèges du département et les associations.

Des dotations complémentaires sont par ailleurs attribuées à plusieurs collèges afin de les aider à faire face à leurs dépenses exceptionnelles.

- **Réveiller les fiertés nivernaises**

Le Département a réaffirmé son soutien au monde agricole via un engagement financier dans la mise en œuvre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), ou encore l'accompagnement social et professionnel adapté à la situation spécifique des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), dans le cadre d'une convention avec la Mutualité sociale agricole et la Chambre d'agriculture.

Autres fiertés s'il en est, la culture et le sport : le Département a ainsi accordé des subventions à onze associations qui œuvrent en faveur d'un plus large accès à la culture, ainsi qu'à des associations sportives pour un montant total de 19 500 €.

- **Piloter les changements écologiques, dans l'urgence et dans le long terme**

À travers les orientations des activités du service Eau définies pour l'année 2023 et sollicitant un soutien financier des Agences de l'eau pour leur mise en œuvre, un contrat territorial portant sur l'amélioration de l'état de l'eau ou encore le cadre partenarial de la zone d'activités du Technopôle de Nevers-Magny-Cours, le Département rappelle l'importance d'un développement qui conjugue les enjeux économiques, sociaux et écologiques.

Le Département a également souligné sa volonté d'un développement partagé et concerté avec l'ensemble des collectivités, via son soutien à l'Union amicale des maires de la Nièvre (UAMN), dont l'assemblée générale réunira plus de 250 élus vendredi 16 décembre.

**Contact :**

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

---